COMMUNIOUÉ DE PRESSE

Paris, le 30 août 2012

BINCK.FR REVENDIQUE LA TRANSPARENCE DE SON OFFRE

A la rentrée, les courtiers multiplient les offres pour séduire de nouveaux clients. Fidèle à son positionnement, Binck.fr, le spécialiste de la bourse en ligne, lance une nouvelle offre de bienvenue à partir du 30 août, sans aucune condition. Unique dans le monde du courtage.

1.000€ de frais de courtage offerts, c'est l'offre que propose Binck.fr pour toute ouverture de comptetitres et PEA du 30 août au 31 octobre 2012. Une offre forte qui se démarque par sa simplicité et sa transparence puisque c'est sans aucune condition que les investisseurs peuvent en bénéficier : pas de dépôt minimum, pas d'abonnement, aucuns frais d'inactivité et elle concerne les 21 bourses et tous les produits financiers que Binck propose.

Avec cette offre, Binck.fr réaffirme son positionnement : simple, transparent, moins cher.



A propos de Binck

Créée en 2000 aux Pays-Bas, BinckBank, groupe indépendant, est spécialiste de la bourse en ligne. BinckBank propose des investissements dans toutes les principales places financières du monde. BinckBank figure parmi le top 5 des courtiers européens, réalise 10 millions de transactions par an et compte 500.000 clients. Cotée à la bourse NYSE Euronext Amsterdam, BinckBank gère 21 milliards d'euros d'actifs. Binck,fr est la succursale française depuis 2008.

CONTACT PRESSE

Alice Gardan - T +33 170 36 70 59 - agardan@binck.fr